



Déjeuner du Cercle Europe et Economie sociale Guillaume Roty – Septembre 2014

Le 23 septembre 2014, à l'occasion de son déjeuner de rentrée, le Cercle Europe et Economie sociale a reçu Guillaume Roty, attaché économique à la Représentation de la Commission européenne en France, afin de discuter de la consultation lancée par la Commission sur le réexamen de la stratégie Europe 2020.

Guillaume Roty a ainsi évoqué le contexte de cette consultation, en revenant sur les objectifs ambitieux de la stratégie Europe 2020 et son bilan à mi-parcours.

Il a ensuite expliqué quelles sont les attentes de la Commission avec cette consultation, et a exposé les arbitrages auxquels elle donnera lieu pour définir les futures priorités politiques et réorienter le modèle de croissance de l'Union.



Actuellement attaché *Gouvernance économique* à la Représentation de la Commission en France, Guillaume Roty est ingénieur-civil diplômé de l'Ecole des Mines de

Paris, et détenteur d'un double Master Sciences po Paris/Columbia University.

Il a intégré la Commission en 2009, d'abord comme analyste économique et politique sur les réformes structurelles à la DG Affaires économiques et financières, il a ensuite assuré la coordination de politiques dans le secteur bancaire et des transports auprès de la DG Concurrence.

Europe 2020, une stratégie ambitieuse

Lancée en 2010, la stratégie Europe 2020 incarnait alors la vision pour l'Europe, le « grand projet » du président de la Commission José Manuel Barroso à son entrée en fonction pour son second mandat. Il s'agissait ainsi de donner une impulsion politique à même de coordonner les politiques menées à différentes échelles au sein de l'UE, avec des innovations à plus d'un titre :

- L'objectif d'une croissance intelligente, durable et inclusive, sans privilégier un élément par rapport aux autres mais en les associant au contraire sur un pied d'égalité ;
- La définition d'objectifs chiffrés, déclinés pour chaque Etat membre, avec un ou plusieurs indicateurs, à savoir :
 - **Emploi** : passer d'un taux d'emploi de 69 % pour la population âgée de 20 à 64 ans à au moins 75 %;
 - **Recherche et développement** : investir 3 % du PIB dans la R&D;
 - **Environnement** : réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 % par rapport aux niveaux de 1990, faire passer la part des énergies renouvelables à 20 %, et accroître de 20 % l'efficacité énergétique ;
 - Niveau d'**éducation** : réduire le taux de décrochage scolaire à moins de 10 % et porter à 40 % au moins la proportion de personnes âgées de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur;
 - **Inclusion sociale** : réduire la pauvreté en s'attachant à ce que 20 millions de personnes au moins cessent d'être confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion.
- Un mode de gouvernance associant tous les niveaux de pouvoir au sein de l'UE, selon une logique de dialogue et de partenariat afin de mieux impliquer et mobiliser tous les acteurs ;

- Sept initiatives phares, telles que la Plateforme européenne contre la pauvreté, devant assurer la visibilité de la stratégie Europe 2020 et avoir un effet d'entraînement à tous les échelons.

Les résultats à mi-parcours de la stratégie

Guillaume Roty a ensuite présenté un bilan nuancé des avancées de la stratégie Europe 2020 à mi-parcours :

- Dans la pratique, les indicateurs ont eu un effet positif grâce au cap qu'ils ont fixé. Les initiatives phares ont en revanche, dans l'ensemble, manqué de lisibilité à l'échelle de l'Union ;
- En ce qui concerne les résultats concrets, si l'objectif général de croissance n'a clairement pas été atteint, s'accompagnant de plus d'un recul dans certains pays en ce qui concerne emploi et pauvreté, les objectifs environnementaux ont quant à eux été remplis plus tôt que prévu. D'ailleurs de nouveaux objectifs plus ambitieux sont désormais poursuivis. Les résultats sont également positifs en matière d'éducation ;
- Au niveau de la gouvernance, un nouvel outil de coordination des politiques économiques, le Semestre européen, est apparu. Il s'est imposé comme un outil de dialogue allant bien au-delà de la stratégie Europe 2020 entre Etats membres et Commission, élargi au fur et à mesure à de nouvelles problématiques, sociales notamment.

Une consultation clef pour la redéfinition des priorités d'Europe 2020

Guillaume Roty est enfin revenu sur les enjeux de la consultation en cours à propos d'Europe 2020, et les attentes de la Commission envers les parties prenantes y répondant.

Il a ainsi rappelé que cette consultation à mi-parcours doit donner lieu à une réévaluation de la stratégie Europe 2020, qui coïncide d'une part avec l'entrée en fonction de la nouvelle Commission Juncker, et d'autre part avec une lente reprise économique du continent européen. Une synthèse des réponses reçues sera publiée début 2015, et la nouvelle Commission devra alors s'en saisir pour décider des modalités de la continuation de la stratégie avec le Conseil européen.

Il s'agit donc d'une opportunité importante pour faire entendre la voix de l'économie sociale et solidaire. Guillaume Roty estime en particulier que la participation des acteurs de l'ESS est tout à fait légitime, sinon cruciale, afin de promouvoir un modèle de croissance qui ne soit pas tourné vers le « tout PIB », mais se veuille au contraire qualitatif.

Il a enfin exprimé les attentes de la Commission dans le cadre de la consultation en cours. Près de 150 réponses ont été reçues pour l'heure, pour moitié émanant de particuliers, les réponses des fédérations présentes à Bruxelles étant attendues plus tard dans le processus.

- De nombreuses réponses mentionnent déjà la difficulté d'utilisation des fonds européens, un outil pourtant central de la mise en œuvre d'Europe 2020. La Commission cherche donc désormais à recueillir des informations plus détaillées sur la façon dont Europe 2020 a pu influencer le travail des parties prenantes : la stratégie a-t-elle pesé dans la prise de décision, dans les orientations prises, dans la mise en œuvre des actions ?
- La Commission est également intéressée par des discours plus généraux sur les priorités que les parties prenantes souhaitent voir inscrites à l'agenda de l'UE, à condition que celles-ci soient étayées par des exemples concrets démontrant bienfondé et leur importance.

Pour rappel, la consultation est ouverte à l'adresse suivante jusqu'au 31 octobre prochain :

http://ec.europa.eu/europe2020/public-consultation/index_fr.htm